

IP/N/1/GBR/110 IP/N/1/GBR/P/16

11 février 2021

Original: anglais

(21-1141) Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 1999 SUR L'OFFICE DES BREVETS (ADRESSE) (ABROGATION)

Membre présentant la	ROYAUME-UNI
notification	

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 1999 sur l'Office des brevets (adresse) (abrogation)
Objet	Brevets (y compris la protection des obtentions végétales)
Nature de la notification	 ☑ Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle ☑ Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21 0881 00 e.pdf
Situation de la notification	 □ Première notification ☑ Modification ou révision du texte juridique notifié □ Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	<u>IP/N/1/GBR/1</u>
Brève description du texte juridique notifié	
Ce règlement abroge le Règlement de 1991 sur l'Office des brevets (adresse) (S.I. 1991/675).	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	10 août 1999 https://www.legislation.gov.uk/uksi/1999/1993/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	2 février 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/uksi/1999/1993/note/made
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

^{*} Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.